



**Capital régional et coopératif Desjardins met en place un nouveau processus
centralisé de prise de rendez-vous axé sur l'accessibilité**

*Davantage d'actions seront mises en vente
et tous les investisseurs auront la possibilité de manifester leur volonté d'en acquérir*

Montréal, le 25 mars 2015 – Les investisseurs québécois intéressés à se procurer des actions de Capital régional et coopératif Desjardins (CRCD) bénéficieront d'un nouveau processus centralisé de prise de rendez-vous pour faciliter la gestion des demandes. Ainsi, ils auront trois semaines pour acheminer leur demande de rendez-vous au moyen d'un formulaire web sécurisé accessible 24 heures par jour, du 20 avril à 8 heures au 8 mai 2015 à minuit. Les investisseurs n'ayant pas accès à Internet pourront se présenter à la caisse de leur choix où un employé les aidera à remplir le formulaire. Dans le formulaire, l'investisseur devra choisir le montant désiré pour sa souscription et sélectionner la caisse où il souhaite obtenir son rendez-vous. Pour souscrire aux actions de CRCD, il n'est pas nécessaire d'être ou de devenir membre de Desjardins.

Au terme de la période d'inscription, si la demande pour les actions est supérieure au montant autorisé de capitalisation de 150 M\$, une sélection aléatoire pour l'assignation des rendez-vous sera effectuée parmi tous les investisseurs ayant rempli le formulaire web. Les investisseurs sélectionnés se verront offrir un rendez-vous à compter du 25 mai 2015 pour formaliser la demande de souscription et vérifier la convenance du produit par rapport à leur situation. Qui plus est, les investisseurs n'ayant pas été sélectionnés seront avisés par lettre ou par courriel à compter du 25 mai prochain.

« À partir des données saisies dans le formulaire web, une liste d'investisseurs sera dressée de manière aléatoire, sous la supervision indépendante du Bureau de la surveillance du Mouvement Desjardins, pour déterminer l'ordre de priorité d'assignation des rendez-vous, a indiqué Marie-Claude Boisvert, chef de l'exploitation, Desjardins Entreprises Capital régional et coopératif. Nous avons écouté nos investisseurs. Depuis plusieurs années, la demande des actions de CRCD dépasse toujours l'offre. Il nous est donc apparu opportun que soit revu le principe du premier arrivé, premier servi. Ainsi, la probabilité d'être sélectionné pour fixer un rendez-vous est identique pour tous les investisseurs, peu importe le moment où le formulaire aura été rempli, le montant désiré de la souscription ou la caisse choisie. »

Pour accéder au lien du formulaire web et en savoir davantage sur la souscription d'actions de CRCD en 2015, cliquez sur www.desjardins.com/crcd2015.

Davantage d'actions seront mises en vente et plus d'investisseurs y auront accès

Alors que les actions disponibles en 2014 étaient limitées au montant de 63 M\$, celles mises en vente en 2015 s'élèvent à 150 M\$, conformément à la décision annoncée dans le cadre du Budget provincial le 4 juin dernier. Depuis l'émission 2014, le montant annuel maximal de souscription est passé de 5 000 \$ à 3 000 \$ afin de permettre à un plus grand nombre d'investisseurs de se procurer des actions de CRCD. Pour l'émission 2015, un minimum de 50 000 investisseurs pourra donc souscrire aux actions, contre 22 000 l'an dernier. L'action de CRCD donne droit à un crédit d'impôt du Québec de 45 %, ce qui représente un montant maximal de 1 350 \$.

À propos de Capital régional et coopératif Desjardins

Avec quelque 96 000 actionnaires, Capital régional et coopératif Desjardins (CRCD), dont l'actif net atteint 1 502 M\$, est une société publique gérée par Desjardins Entreprises Capital régional et coopératif. CRCD contribue au développement économique du Québec notamment au moyen de plusieurs leviers qu'elle développe en collaboration avec son gestionnaire et dont elle est le pilier. Ces leviers constituent son écosystème entrepreneurial qui vise à valoriser et garder le meilleur de l'entrepreneuriat d'ici. C'est ainsi que CRCD appuie, directement ou indirectement, la croissance de plus de 380 entreprises, coopératives et fonds évoluant dans divers secteurs d'activité et issus de toutes les régions du Québec, contribuant ainsi au maintien et à la création de 62 000 emplois. (www.capitalregional.com)

- 30 -

Renseignements :

À l'intention des journalistes uniquement

Richard Lacasse
Capital régional et coopératif Desjardins
418 835-8444 ou 1 866 835-8444, poste 3163
media@desjardins.com

À l'intention des investisseurs

Service des relations avec les actionnaires
1 888 522-3222